Audenge

ENSEMBLE, CRÉONS DEMAIN

Compte-rendu
Balade citoyenne
Rue de Comprian

17 mai 2022

Constat

Les eaux pluviales

En cas de forte pluie, l'eau ne s'évacue pas au niveau des coussins berlinois. De ce fait, les surplus d'eau avec le passage des voitures sont envoyés sur les bas-côtés au risque d'éclaboussures sur les piétons marchant à côté.
Nous avons proposé de mettre en place des aménagements pour l'évacuation de l'eau au niveau des coussins berlinois, des gouttières qui pourraient faciliter l'évacuation des eaux pluviales, ou mettre en place des ouvertures en coupant une partie des bordures pour laisser ruisseler les eaux.

Conteneur

Il a été constaté de nombreux conteneurs au niveau du numéro 28 de la rue.
Nous notons que nous devons vérifier la possibilité d'établir les conteneurs dans un autre endroit.

Le vélo

Au niveau du prolongement de la rue Sainte-Yves, le marquage au sol pour les vélos n'est pas visible.
Une problématique au niveau d'un panneau qui indique la circulation possible des vélos dans les 2 sens. Or, il n'existe pas de stop pour les vélos au niveau de l'intersection de la rue Saint-Yves et de la rue Comprian.
Il a été notifié qu'un passage sera effectué par le centre technique municipal pour la mise à jour des panneaux et du marquage dans la rue.
Passage problématique en vélo dans l'ensemble de la rue.
Au niveau du second coussin berlinois, le passage est très étroit pour les piétons et les vélos, et les voitures ne laissent pas la priorité aux vélos sur la route. Nous vérifierons la possibilité de buser d'un côté du fossé au niveau du coussin berlinois pour avoir une largeur de 2,5m à 3m pour les vélos et les piétons.

Les piétons

La rue Comprian est une voie de pèlerinage pour les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.
La voie pourrait être aménagée en voie partagée pour faciliter le passage des piétons et des vélos sur la route en leur laissant la priorité, grâce à un marquage au sol et une signalétique adéquate.

La fibre optique

Gironde Haut Méga met en œuvre la fibre sur toute la Gironde.
Enedis ayant refusé le raccordement sur les poteaux existants, notamment dans les zones littorales, pour éviter une surcharge, cela a retardé le déploiement de la fibre. Des poteaux supplémentaires seront installés.

Le stationnement

La rue étant plus étroite au bout, le stationnement devient problématique pour assurer la fluidité du passage de véhicules.
Les voitures doivent être stationnées dans les propriétés si cela est possible. En cas de travaux, ou de manque de place de stationnement,

nous demandons une vigilance des conducteurs pour avoir un stationnement ne gênant pas la visibilité et le passage des voitures.

La voirie

Le virage étant pris par les véhicules sur les bas-côtés et non sur la route, un affaissement de la chaussée se forme au niveau de la rue Antoine de Saint-Exupéry.
Il a été demandé de remplacer les coussins berlinois par des dos d'ânes.
Les habitants proches de ses différents aménagements observent des nuisances sonores pouvant être multipliées par la mise en place de dos d'ânes.

La vitesse

Malgré la mise en place d'aménagement le long de la rue, les automobilistes ne respectent pas la limitation à 30 km/heure et accélèrent entre les aménagements à plus de 50km/h.
Hors aménagements, la rue est limitée à 50km/h. Si nous mettons toute la rue en zone 30, certaines règles du code de la route seront différentes : panneaux de signalisation, marquage au sol, priorité, etc.
Les panneaux indiquent un seul et même sens, donnant une priorité unique à un sens de la circulation. Il suffit de modifier un des panneaux afin de modifier le sens de priorité du passage.
Ceci ne suffira pas à faire ralentir les véhicules ne respectant pas la limitation.
Nous faisons appel au civisme de chacun pour la sécurité de tous.

La dangerosité du virage

Les automobilistes roulent rapidement malgré un manque de visibilité. Certains habitants ne peuvent pas sortir sereinement de leur propriété faute de visibilité.
Il est possible de mettre en place un miroir pour assurer une meilleure visibilité au conducteur sortant de sa parcelle.
La mise en place d'une ligne continue, le long de la route, empêcherait les gens de doubler dans le virage.
Trois traits sur le sol indiqueraient les entrées et sorties de parcelles.
Nous étudierons la problématique du virage. Néanmoins, nous notons une réelle difficulté à mettre en place des aménagements dans cette zone où les virages se succèdent.

Signalétique

Il a été proposé de mettre en place un sens unique ou un sens interdit sauf riverains, au niveau de la rue Saint-Yves.
Les habitants s'y opposent.
Nous concluons que ce n'est pas une priorité, mais cela pourrait être pertinent dans le cadre d'un itinéraire bis pouvant être évité par le GPS.

Sensibilisation au bien vivre-ensemble

De nombreuses feuilles remplissent les fossés.
Un ramassage est effectué par certains habitants. Dans le respect du bien vivre ensemble, chacun peut aider à l'entretien, en débarrassant les fossés des feuilles mortes tombées

des arbres de leur propriété.
Nous stipulons que les habitants doivent également entretenir leurs arbres pour ne pas gêner le passage ou la visibilité sur les bas-côtés de la route.

Conclusion

Nous allons réfléchir au concept d'une rue partagées entre les piétons et les vélos, voir même les chevaux, en toute sécurité grâce à de nouveaux aménagements.

Retrouvez les instances, la démarche,
les comptes-rendus sur la plateforme participative
de la ville d'Audenge

audengedemocratieactive.com